



## **CHARTRE DES REGLES SANITAIRES POUR VOS RENDEZ VOUS AVEC VOTRE PRATICIEN**

Cette chartre garantie au consultant et au praticien le respect des règles sanitaires de base afin de préserver la santé du professionnel et de ses clients.

Elle s'appuie sur les préconisations du gouvernement, des assureurs (responsabilité professionnelle) et de la fédération professionnelle de votre praticien.

### **Rappel des gestes barrières élémentaires :**

Ils concernent à la fois le professionnel et le consultant.

- Se laver très régulièrement les mains,
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter immédiatement à la poubelle
- Saluer sans se serrer la main ni s'embrasser
- Rester à 1 mètre minimum de tout interlocuteur
- Ne pas se toucher le visage, y compris en cas de port de gants, qui sont porteurs de germes

### **Règles sanitaires pour les consultants :**

Prise de rendez-vous :

- Par mail ou par téléphone ou sur place en fin de consultation
- Informez votre praticien en cas de symptômes : toux, fièvre, difficultés respiratoires, perte d'odorat, goût.
- Avant de venir en consultation, en cas de doute et pour vous assurer que vous n'êtes pas malade, remplissez le formulaire-santé préconisé par le gouvernement, site : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/orientation-medicale>
- Règlement des séances : pour le règlement par chèque prévoyez votre propre stylo, pour le règlement en espèces prévoyez l'appoint, pour règlement par carte bancaire le terminal de votre praticien est désinfecté régulièrement et protégé par un film plastique jetable.

#### A votre arrivée au cabinet :

- Respecter les gestes barrières
- Venez seul à votre rendez-vous
- Arrivez juste pour l'horaire afin d'évitez le croisement de personnes dans les locaux de votre praticien, il n'est pas possible de vous recevoir à l'avance ni en retard.
- Prévoyez un sac plastique pour y mettre votre sac/pochette et votre manteau.
- Munissez vous d'une paire de chaussettes propres réservées à la séance
- Portez un masque
- Quittez vos chaussures avant d'entrer dans le cabinet de consultation
- Lavez-vous les mains avec le gel hydroalcoolique à votre disposition (également avant de partir)

#### Règles sanitaires pour le praticien :

- Respect des gestes barrières
- Environnement de travail :
  - ✓ Désinfection des locaux deux fois par jour : poignées de porte, surfaces touchées, robinets, toilettes, interrupteurs
  - ✓ Aération des locaux entre 2 rdv et au minimum 15 minutes par demi-journée
  - ✓ Elimination des déchets (poubelle) journalière
  - ✓ Utilisation de serviette de tête et de draps d'examen à usage unique
  - ✓ Désinfection des parties touchées entre chaque passage de consultant : porte, fauteuil,
- Tenue de travail :
  - ✓ Port du masque
  - ✓ Lavage des mains au gel hydroalcoolique avant et après chaque rdv et avant et après chaque séance
  - ✓ Utilisation de gants à usage unique à la demande
  - ✓ Chaussants réservés à l'usage en cabinet